



MAIRIE de KOESTLACH
1 rue des Romains
68480 KOESTLACH
Tél : 03 89 40 41 06
mairie.koestlach@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie au Public :

- Mardi de 15 heures à 20 heures
- Vendredi de 9 heures à 11 heures 30

COMMUNE DE KOESTLACH
Arrondissement d'Altkirch

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE du 13 JUN 2023 à 20 heures**

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

M. André LEHMES, Maire et Président

Les membres du Conseil Municipal :

M. Lionel SCHWEITZER, Mme Anne-Marie MOSER, M. Frédéric METZGER, Adjoint au Maire

MM. Christian FOLTZER, Fabien HEMMERLIN, Pierre HUBLER, Franck SCHWEITZER, Mmes Mireille BERBETT, Myriam METZGER

Absents représentés : M. Christian MESSMER avec procuration à M. André LEHMES, M. Fabien FROEHLI à M. Lionel SCHWEITZER, M. Thierry CAPELLE à Mme Anne-Marie MOSER, M. Frédéric ORTSCHIED à M. Fabien HEMMERLIN

Absent excusé non représenté : M. Joseph MULLER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 09/05/2023

Le procès-verbal de la précédente réunion n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal et est approuvé à l'unanimité.

2. RPI : horaires école

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'organisation du temps scolaire au sein du Regroupement Scolaire. Il indique que les horaires pour la rentrée 2023 restent inchangés :

- VIEUX-FERRETTE : 08h10 – 11h40 (accueil de 8h à 8h30) / 13h25 – 15h55 (accueil de 13h15 à 13h25) ;

- KOESTLACH : 08h20 – 11h50 (accueil de 8h10 à 8h20) / 13h35 – 16h05 (accueil de 13h30 à 13h40) ;

- MOERNACH : 08h25 – 11h55 (accueil de 8h15 à 8h25) / 13h40 – 16h10 (accueil de 13h30 à 13h40) ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,

VALIDE les horaires tels que présentés

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

3. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Communale Consultative de la Chasse

Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à la désignation des deux représentants (au minimum) de la Commune au sein de la Commission Communale Consultative de la Chasse.

Le Maire est membre de droit et préside la Commission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

et après en avoir délibéré,

DESIGNE Christian FOLTZER et Franck SCHWEITZER comme délégués de la Commune au sein de la Commission

DESIGNE ces mêmes personnes pour siéger au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

4. Divers

a) Étude de sécurité routière en traversée d'agglomération

Monsieur le Maire présente les estimations sommaires des dépenses établies par le Bureau d'Études. Ce chiffrage est basé sur les coûts unitaires avril 2023 et ne tient pas compte de travaux tels que reprise profonde des structures de chaussée, des travaux de déviation, d'enfouissement de réseaux et frais annexes. L'estimation pour la rue de la Chapelle s'élève à HT 1 014 000.-€ (dont 689 000.-€ part communale et 325 000.-€ part départementale) et l'estimation pour la rue des Romains s'élève à HT 825 000.-€ (dont 535 000.-€ part communale et 290 000.-€ part départementale).

b) Avenir de la Maison au 3 rue des Romains

Monsieur le Maire expose qu'une réunion de travail s'est tenue le samedi 3 juin dernier en présence de Madame la Sénatrice Sabine DREXLER et Monsieur Christian FUCHS, représentant de l'Association de Sauvegarde des Maisons Alsaciennes dans le Haut-Rhin. Il s'agissait d'évoquer différentes pistes de réflexion quant à l'avenir de cette maison, notamment sur les possibilités de rénovation, d'utilisation(s) future(s) et de financement.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Le Tour Alsace Cycliste 2023 fera étape dans le Sundgau le samedi 29 Juillet prochain et passera à KOESTLACH dans l'après-midi. Comme l'an dernier, les organisateurs ont besoin de **bénévoles** pour assurer la sécurité aux intersections du village. Disponible et intéressé ? Vous pouvez vous inscrire en Mairie avant le 1^{er} juillet prochain (il faut être majeur et titulaire du permis de conduire).



La Poste se transforme : les facteurs réalisent de nouveaux services de proximité : visite à domicile de personnes âgées dans le cadre du service « Veiller sur mes parents » ; livraison de courses, de médicaments ou de repas ; collecte de colis en boîte aux lettres ; installation et prise en main de tablette numérique pour les seniors, etc...Ainsi, dès le 20 juin 2023, les horaires de passage du facteur vont évoluer. Celui-ci pourra en effet passer le matin ou l'après-midi au domicile des habitants de la commune et les horaires habituelles de distribution quotidienne pourront de ce fait changer.

Amaelles Haut-Rhin relaye un questionnaire de recherche sur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus. L'enquête est réalisée par Marie MEYER, doctorante à l'Université de Haute-Alsace et qui effectue ses recherches.

Son objectif est de mieux comprendre les besoins de la population afin de favoriser le bien-vieillir et la vie à domicile le plus longtemps possible. Dans le cadre de son travail, elle a développé un questionnaire auquel vous êtes invités à participer : <https://e-enquete.uha.fr/index.php/473527?lang=fr>
Ce questionnaire est strictement anonyme et il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse. En cas de question liée au questionnaire, vous pourrez contacter Marie MEYER par mail à : mmeyer3@apa.asso.fr

Vos réponses sont précieuses et permettront de faire avancer la recherche en Sciences Humaines et Sociales.

N'hésitez pas à partager le questionnaire auprès de toutes les personnes de votre entourage, âgées de 50 ans et plus.

Le service Animations/Prévention/Santé Amaelles 68, avec le soutien de la commune, réalise une enquête en vue d'identifier les besoins et les attentes des habitants de 55 à 65 ans en matière d'animations. Votre participation au questionnaire permettra de mieux vous connaître afin de vous proposer des animations correspondant à vos envies.

Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook

Retrouvez toutes nos activités sur le catalogue

SCANNEZ CE QR CODE POUR RÉPONDRE A NOTRE ENQUÊTE

DATE LIMITE 7 JUILLET 2023

créons ensemble des jours heureux



Économiser l'eau est un enjeu environnemental majeur, chaque geste compte !

- 👉 Ne laissez pas couler l'eau inutilement.
- 👉 Vérifiez qu'aucune fuite n'occasionne de pertes chez vous.

